



## Betteraves sucrières

### Stade des Cultures

Jusqu'à présent, les betteraves continuent leur développement. Mais depuis quelques jours, avec les fortes températures, celles qui n'ont pas eu d'irrigation flétrissent, ce qui ralentit leur croissance.

### Teignes

Sur les 3 pièges observés, les relevés sont de 2 papillons à CHARMES (03), 3 à BEAUREGARD L'EVEQUE (63) et 17 à ENNEZAT (63).

Les vols restent stables sauf à Ennezat, à surveiller, même s'il n'y a pas de chenilles observées. Les fortes chaleurs de ces derniers jours favorisent leurs multiplications.

### Maladies foliaires

Sur 16 parcelles observées, les premières tâches de cercosporiose apparaissent différemment suivant les zones.

A AUTHEZAT, 3% sur une parcelle et 11% sur l'autre.

Sur la zone Limagne noire entre AULNAT, ST BEAUZIRE, CHAPPES, LUSSAT, les tâches observées vont de 0 à 2%. Il n'y a pas eu de progression depuis la semaine dernière.

2% de tâches ont été notés à PARAY/BRIAILLES (03), 1% à MONTEIGNET/L'ANDELOT et BIOZAT.

Les observations des 100 feuilles doivent commencer.

Seuils de nuisibilité : ils correspondent au pourcentage de feuilles présentant au moins une tâche de la maladie.

Tableau des seuils

	Parcelle n'ayant pas reçu une protection	Parcelle ayant reçu une 1ère protection	Parcelle ayant reçu la 2 <sup>ème</sup> protection
<b>Cercosporiose</b>	5 %	20 %	25 %
<b>Ramulariose</b>	5 %	20 %	25 %
<b>Oïdium</b>	15 %	30 %	30 %
<b>Rouille</b>	15 %	40 %	40 %

### Rhizoctone brun

Il n'est pas noté d'évolution des anciens foyers. Les sols secs en surface ralentissent l'extension champignon.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis,, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

# Maïs

Ce bulletin fait état des observations réalisées sur 14 parcelles (8 dans l'Allier et 6 dans le Puy-de-Dôme).

## Stade des maïs

De 18 feuilles à floraison mâle pour les semis antérieurs au 10 avril et de 12 à 17 feuilles pour les semis postérieurs au 10 avril.

## Pyrale

Les captures s'amplifient surtout dans l'Allier (19 captures au total sur 6 parcelles) et restent moindre dans le Puy-de-Dôme (5 captures sur 3 parcelles). Au 26/06, les sommes de températures de la plaine atteignaient entre 490°C et 545°C jours : à ce jour le pic de vol a donc eu lieu dans quasiment toutes les zones d'observation. Des pontes ont été observées, cette semaine encore, au Nord du Puy-de-Dôme (4 pontes sur 100 pieds à Montpensier et 10 pontes sur 100 pieds à Luzillat).

### Bilan des captures de Pyrale

Dpt	Lieu	Date première capture	Captures de la semaine	Captures totales
03	Boucé	06/06	3	5
	Gannat	30/05	4	9
	La Ferté-Hauterive	14/06	0	2
	St Pourçain-sur-Besbre	07/06		6
	Isle-et-Bardais	06/06	6	12
	Charmes	15/06		2
	St Martin-des-Lais	19/06	1	4
	St Pourçain-sur-Sioule	20/06	4	6
	Rongères			0
63	Seuillet	28/06	1	1
	St Yvoine	23/05	0	1
	Montpensier	13/06	1	8
	St Bonnet-les-Allier	06/06	3	16
	St Beauzire	27/06	1	1
	Lempdes			0
	Le Cheix-sur-Morges		0	0
Luzillat		0	0	

## Pucerons

Les populations de pucerons *Metopolophium dirhodum* et *Sitobium avenae* continuent d'être signalées sur 8 parcelles du réseau dans des densités de moins de 50 pucerons par plante en moyenne. Les observateurs font remonter la présence de nombreux auxiliaires (coccinelles, chrysopes, larves de syrphé) ainsi que la présence de pucerons parasites. Ces signes de prédation et de parasitisme confirment la bonne régulation des populations de pucerons.

*Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.*

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42  
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation